

Le Collège Montmorency accueille près de 8 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

## LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2022

### AEC INTERVENIR EN SANTÉ MENTALE PERFECTIONNEMENT (JNC.1R)

# DE CONCOURS : H22/C25

Discipline : 351.00

Bloc 1 : du 19 janvier au 1<sup>er</sup> juin

20 semaines

Cours de soir

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS	HORAIRE
351-1F3-VI-186	Intervenir en promotion de la santé mentale positive	45 heures	<b>Lundi</b> 18h30 à 21h30
351-1A4-VI-186	Intervenir en prévention des troubles de santé mentale	60 heures	<b>Mercredi</b> 18h30 à 21h30

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

#### Informations :

- Les cours auront lieu au Centre de la Formation continue du Collège Montmorency (Galeries Laval) et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions ;
- Dû au contexte de vie actuel et aux règles sanitaires changeantes, il est possible que les cours soient donnés en formation à distance.
- Dû à des contraintes logistiques, les dates de début et de fin de ces blocs pourraient être repoussées.

#### Qualifications requises :

- Diplôme universitaire de premier cycle en psychoéducation ou un baccalauréat en travail social ;
- DEC en Techniques d'éducation spécialisée serait un atout ;
- Trois années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine d'expertise ;
- Des aptitudes pour le travail en équipe ;
- Un leadership de développement ;
- Des habiletés à développer des partenariats.

#### Qualifications particulières :

- Expérience de travail minimale de deux ans auprès de personnes aux prises avec une problématique de santé mentale ;
- Une formation en psychologie, en psychoéducation, en travail social ou en criminologie, sont des atouts ;
- Certificat universitaire en santé mentale, un atout ;
- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts ;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout ;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

**Traitement :** Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

**Transmission de candidature INTERNE :** Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : [fccandidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:fccandidatures@cmontmorency.qc.ca) par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 5 novembre 2021, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : [https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images\\_services\\_rh\\_profs\\_ENS\\_Offre\\_de\\_service.pdf](https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profs_ENS_Offre_de_service.pdf)

**Transmission de candidature EXTERNE :** Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitæ se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante [candidatures@cmontmorency.qc.ca](mailto:candidatures@cmontmorency.qc.ca). Les curriculum vitæ sont conservés pour une période d'un an.

#### **Responsable du programme : Céline Sauvé**

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.